Nations Unies S/2017/838



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 octobre 2017

Original : français

Lettre datée du 4 octobre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 2364 (2017) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous transmettre une note verbale de la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 29 septembre 2017 et contenant un rapport sur l'exécution du mandat des forces françaises au Mali adressé au Conseil (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil.

(*Signé*) António **Guterres**

17-17574 (F) 061017 091017





Annexe

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat des Nations Unies et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application des paragraphes 37 et 47 de la résolution 2364 (2017) du Conseil de sécurité, la France vous prie de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées du 1er juin au 1er septembre 2017 par les forces françaises en appui à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Pièce jointe

Rapport n° 17 concernant le soutien opérationnel des forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, du 1er juin au 1er septembre 2017

Références :

– Résolution 2364 (2017) du 29 juin 2017 (par. 37 et 47)

– Arrangement technique de coopération et d'assistance du 26 mars 2015 entre le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU et le Ministère de la défense français

Ce dix-septième rapport depuis la création de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) synthétise les actions menées du 1er juin au 1er septembre 2017 par les forces françaises en appui de la MINUSMA.

Depuis le 1er juin 2017, il n'a été conduit aucune action de combat pour intervenir à l'appui d'éléments de la Mission en cas de menace grave et imminente.